

REVISION DU SCOT DE LA BOUCLE DU RHONE EN DAUPHINE

Le Diagnostic présenté en réunion publique

Le Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné organise ses premières réunions publiques d'information et de concertation dans le cadre de la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Les réunions se dérouleront les :

- **8 septembre 2014 à 14h** à Charvieu-Chavagneux, Espace Felix Cottin, Salle Nole, route de Vienne
- **8 septembre 2014 à 17h** à Villemoirieu, Mairie, rue Lamartine
- **10 septembre 2014 à 14h** à Montalieu-Vercieu, salle de l'ancienne cantine, route de Vassieu

A destination de tous les élus, habitants, acteurs économiques et sociaux, associations, etc. ces réunions présidées par Gérald JOANNON, Président du SYMBORD et Bruno GINDRE, Vice-président en charge de la révision du SCOT, permettront aux participants de prendre connaissance de la démarche SCOT, des grandes lignes du diagnostic stratégique et des enjeux identifiés.

Vous êtes invités à venir vous exprimer lors de cette rencontre au regard des éléments qui vous seront présentés.

Information sur la révision

Le SCOT de la Boucle du Rhône en Dauphiné

Le périmètre du SCoT couvre 3 Communauté de communes : Porte Dauphinoise Lyon-Saint-Exupéry, Isle Crémieu et Pays des Couleurs.

Ce territoire, qui a connu ces dernières décennies un développement très rapide, est soumis à des mutations et des pressions considérables. Cette évolution se constate dans les paysages naturels et bâtis mais se traduit également par de nouveaux besoins pour les entreprises et de nouvelles attentes de la part des habitants. La Boucle du Rhône en Dauphiné est un espace à enjeux majeurs en matière d'aménagement du territoire.

Aussi, face aux opportunités réelles qui s'offrent au territoire, les menaces sont bien existantes : phénomène de métropolisation, villages d'ortoirs, zones commerciales démesurées, autoroute traversant le territoire sans l'irriguer... Autant de constats qui ont poussé les élus à construire un projet de territoire au travers d'un Schéma de Cohérence territoriale en 2007.

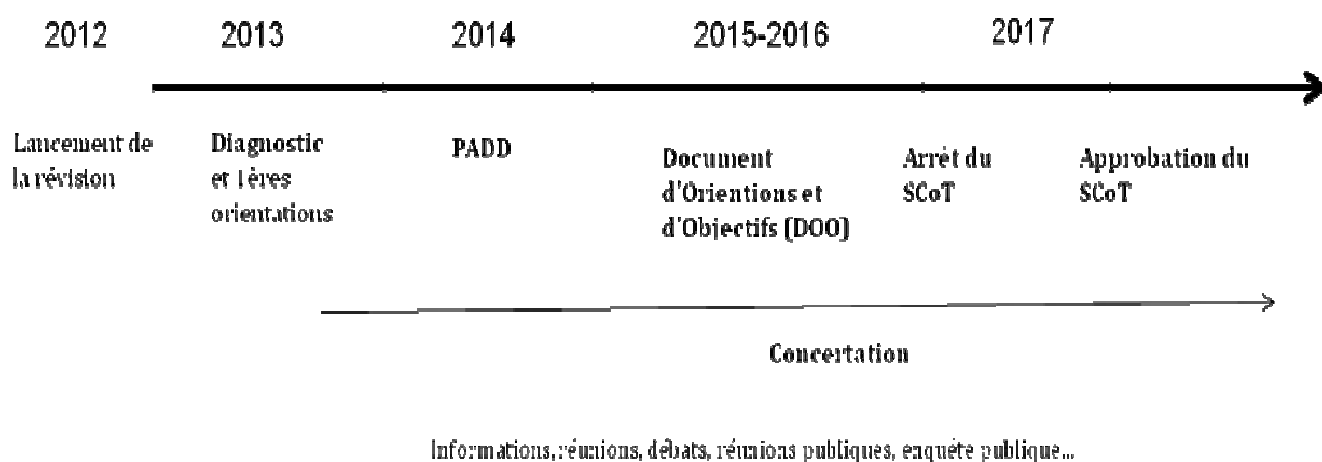
La Révision du SCOT

Après environ 5 ans de mise en œuvre, le conseil syndical s'est posé la question de l'impact des évolutions législatives sur le SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné. En effet, la loi Grenelle II, la loi pour la modernisation de l'économie, la loi d'orientations agricoles et plus récemment la loi ALUR, modifient les principes généraux et le contenu des SCoT.

D'autre part, le bilan de la mise en œuvre du SCoT a également mis en évidence quelques ajustements à apporter au document actuel.

Ces constats ont conduit les membres du syndicat mixte à délibérer en faveur d'une révision complète du SCoT. Les conseillers syndicaux du SYMBORD ont indiqué leur souhait que la révision du SCoT ne soit pas un simple « reformatage » du document actuel mais bien l'occasion de réaffirmer collectivement un projet de territoire et de renforcer l'efficacité de sa mise en œuvre.

Calendrier de la révision



Contact :

Marine CAUSSE : chef de projet SCoT de la Boucle du Rhône en Dauphiné
19 cours Baron Raverat 38460 Crémieu
04 37 06 13 26

Gérald JOANNON : Président du Syndicat Mixte de la Boucle du Rhône en Dauphiné (SYMBORD)